



TRÉAQ

Table des responsables
de l'éducation
des adultes du Québec

MÉMOIRE

RENDEZ-VOUS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE :
L'ÉDUCATION AU-DELÀ DE LA PANDÉMIE

Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec (TRÉAQ)
C. P. 41007, BP le Mesnil
Québec (Québec) G2K 2L7
info@treaq.ca

Présidence :
M. Normand Lacasse (normand.lacasse@treaq.ca)

Direction générale :
Mme Geneviève Bourdeau (genevieve.bourdeau@treaq.ca)

Table des matières

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR	4
AXE 1 – LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE.....	5
QUESTION 1 : QUELLES PISTES D'ACTION DEVRAIENT ÊTRE MAINTENUES OU BONIFIÉES?	5
QUESTION 2 : QUELLES NOUVELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE DÉPLOYÉES?.....	5
QUESTION 3 : Y A-T-IL DES ACQUIS QUE NOUS POURRONS CONSERVER APRÈS LA CRISE?	6
AXE 2 – L'ORGANISATION SCOLAIRE ET LES ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES	6
QUESTION 1 : QUELLES PISTES D'ACTION DEVRAIENT ÊTRE MAINTENUES OU BONIFIÉES?	6
QUESTION 2 : QUELLES NOUVELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE DÉPLOYÉES?.....	7
QUESTION 3 : Y A-T-IL DES ACQUIS QUE NOUS POURRONS CONSERVER APRÈS LA CRISE?	7
AXE 3 – LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE	8
QUESTION 1 : QUELLES PISTES D'ACTION DEVRAIENT ÊTRE MAINTENUES OU BONIFIÉES?	8
QUESTION 2 : QUELLES NOUVELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE DÉPLOYÉES?.....	8
QUESTION 3 : Y A-T-IL DES ACQUIS QUE NOUS POURRONS CONSERVER APRÈS LA CRISE?	8

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

La Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec (TRÉAQ) est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui existe depuis 1975. Sa mission est de favoriser et de promouvoir des services éducatifs de qualité, accessibles à tous les jeunes et les adultes qui fréquentent les services et les centres de formation des centres de services scolaires, et des organisations scolaires autochtones du Québec.

Sont membres de la TRÉAQ, les gestionnaires des centres de formation générale des adultes (FGA) et des centres de formation professionnelle (FP) du Québec ainsi que les cadres des services éducatifs FGA et FP. Nous collaborons aussi avec les services aux entreprises, dans le cadre du déploiement de la formation de base en entreprise (FBE). Tous les centres de services scolaires francophones, les commissions scolaires anglophones et les organisations scolaires autochtones comptent parmi nos membres (à l'exception des commissions scolaires Crie et du Littoral). Elles sont représentées par un délégué siégeant à notre [comité de coordination](#). Ceux-ci ont été consultés dans le cadre de la rédaction de ce mémoire.

AXE 1 – LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

- ▲ Développer et offrir la **formation continue** au personnel enseignant et administratif à l'usage des nouvelles plateformes afin de rehausser leurs compétences numériques.
- ▲ Maintenir l'offre de **formation d'appoint de la TÉLUQ** pour les enseignants.
- ▲ S'assurer de **fournir du matériel informatique** à tous les élèves et à tous les enseignants qui en ont besoin. Les formations de type hybride (enseignement en présentiel et virtuel en alternance en fonction des apprentissages) devraient se multiplier. Par conséquent, tous les apprenants adultes auraient la possibilité d'être « branchés ».
- ▲ **Favoriser la diversification des modèles d'organisation scolaire en mode hybride** pour l'enseignement en FGA et en formation professionnelle. Cette offre de service plus flexible est cruciale pour la scolarisation du futur et la formation continue qui sera omniprésente à l'avenir.
- ▲ Proposer systématiquement une **version numérique du matériel didactique aux apprenants** dans un esprit de flexibilité et d'universalité. Cette approche serait plus inclusive en donnant le choix à l'élève entre le numérique ou le papier, et ce, sans frais supplémentaire pour l'élève.
- ▲ Bonifier la mesure TIC en FP pour assurer un maintien des ressources éducatives numériques (REN) et autres logiciels utilisés durant la pandémie.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

- ▲ Rattraper les retards d'apprentissage accumulés par plusieurs élèves pendant la crise constitue un défi majeur. **Faire preuve de souplesse sera nécessaire, particulièrement en ce qui concerne les préalables demandés**, surtout pour l'accès aux études collégiales.
- ▲ **Augmenter les ressources financières pour que les centres déploient du soutien** au niveau du rattrapage scolaire.
- ▲ **Augmenter les ressources financières afin de soutenir spécifiquement les élèves à besoins particuliers** dans les centres, car ils font partie de la catégorie d'élèves la plus impactée par les retards d'apprentissage.
- ▲ **Étendre les programmes de tutorat en FGA et en FP** de même que **poursuivre les initiatives de type mentorat et les mesures de soutien individuel**. Celles-ci humanisent l'apprentissage même si les enseignements sont offerts en mode virtuel.
- ▲ **Fournir un meilleur accès à des formations de types « mise à niveau » en FP** en offrant plus de soutien et des ressources autodirigées (enseignement individualisé) aux élèves n'ayant pas leur prérequis pour accéder à certains programmes, ainsi que l'acquisition de ces prérequis à même la formation dans le centre de FP.
- ▲ Créer un outil plus convivial et adapté pour effectuer la collecte et le transfert de données entre les services complémentaires, les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), et l'ensemble du personnel dans le cheminement des dossiers des élèves autre que TOSCA.NET afin de s'assurer d'une meilleure communication et ainsi, favoriser la transition et la réussite des élèves.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

- ▲ **Maintenir la possibilité de faire de l'évaluation à distance pour les épreuves locales.**
- ▲ **Maintenir les sommes pour le soutien aux élèves en FP comme la mesure 30392.** En FP, les absences en cas de COVID ou de confinement préventif d'une durée de 14 jours de plusieurs élèves causent bien des casse-têtes.
- ▲ **S'assurer que tous aient accès à Internet haute vitesse.** Les centres de services scolaires ont trouvé des solutions avec des clés 3 go/4 go fournis aux élèves qui en avaient besoin.

AXE 2 – L'ORGANISATION SCOLAIRE ET LES ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

- ▲ **Préciser les rôles respectifs du ministère de l'Éducation [MEQ] et des centres dans la collecte d'information numérisée.** La gestion numérique des identités des élèves par des pièces numérisées et par une signature électronique doit permettre l'inscription à distance.
- ▲ **Compenser financièrement pour certaines dépenses « exceptionnelles » (uniques ou récurrentes) engendrées pendant la crise,** tant en ressources matérielles, en ressources humaines que pour l'achat de matériel pédagogique (ex : l'achat de logiciels et de licences supplémentaires pour certains programmes d'études du diplôme d'études professionnelles [DEP] comme en dessin industriel ou en usinage). Aussi, à cause des mesures sanitaires telles que la désinfection des espaces physiques, les gestionnaires ont parfois été dans l'obligation d'engager du personnel de soutien supplémentaire.
- ▲ **Considérer la FGA et la formation de base en entreprise (FBE) comme des voies à privilégier pour le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre,** considérant la numérisation du travail.
- ▲ **Mettre en place des formations continues afin de soutenir le virage numérique au niveau de la société en général.**
- ▲ **Offrir des ressources accrues aux services des RÉCIT nationaux et régionaux.** Ceux-ci devraient consacrer plus de personnes au travail de terrain en réponse aux besoins des enseignants, et ce, en continu.
- ▲ **Augmenter le nombre de conseillers pédagogiques** disponibles dans les centres de FP et les centres de FGA, et en assurer leur perfectionnement.
- ▲ **Élargir le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF), à d'autres métiers de la FP,** afin de favoriser un retour aux études de la main-d'œuvre sans emploi ou dont l'emploi a été considérablement changé par la pandémie.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

- ▲ **Reconnaître la FGA et la FP comme des secteurs de formation à part entière** est d'une importance capitale, et ce, au même titre que la formation générale des jeunes ou que l'enseignement supérieur. Le respect des spécificités de chacun doit primer sur l'uniformisation ou l'équité à outrance.
- ▲ **Faire en sorte que la FP ne soit pas gérée comme le secondaire.** Elle prédestine au marché du travail; l'andragogie est la pratique éducative qui prévaut; l'organisation des enseignements est plus près du marché du travail. Tous ces éléments influencent l'application des règles sanitaires et l'orchestration des enseignements. L'agilité est de mise.
- ▲ **Considérer le jugement et le professionnalisme des enseignants FGA-FP** relativement à la passation d'un élève au niveau supérieur. Il n'y a pas que les épreuves ministérielles qui peuvent faire « foi » de la passation d'un élève au niveau supérieur. Les enseignants ont un bon jugement professionnel à ce sujet et ils ont des traces du parcours de l'élève.
- ▲ **Financer l'enseignement à distance en mode synchrone en FGA** comme en présentiel, au-delà de la période de pandémie.
- ▲ **Adapter la législation et la réglementation aux nouvelles réalités numériques.**
- ▲ **Offrir plus d'accompagnement et de soutien des gestionnaires FP-FGA** tel que celui offert par notre organisation (TRÉAQ).
- ▲ **Faciliter le démarrage de petites cohortes en FP** afin de permettre à tous de suivre une formation qui les intéresse et de favoriser la qualification de la main-d'œuvre.
- ▲ **Augmenter les ressources afin de promouvoir davantage les programmes de FP qui offrent des stages accrus en milieu de travail.** Ainsi, les centres de FP recrutent plus d'élèves et les entreprises se trouvent de la main-d'œuvre qualifiée. (Deux cohortes simultanées assurent une permanence dans l'entreprise et à l'école; les groupes alternent école/entreprise).
- ▲ **Continuer de valoriser les métiers de la FP** par des campagnes nationales ou par des allocations permettant aux centres de faire des campagnes publicitaires localement.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

- ▲ **Faire perdurer les formations 100 % à distance et d'autres de type hybride dans les secteurs de la FP et de la FGA,** et le financement qui lui est associé (notamment, pour favoriser la conciliation études, travail et famille).
- ▲ **Continuer de valoriser la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et permettre aux centres de services scolaires de la développer davantage** en leur fournissant le financement nécessaire.
- ▲ **Maintenir le site Web : Je réponds présent** qui favorise l'engagement dans les centres de services scolaires. En contexte de pénurie de main-d'œuvre, il nous apparaît fondamental de **valoriser davantage l'enseignement en FP et en FGA.**
- ▲ **Maintenir cette collaboration accrue avec les partenaires du réseau de l'éducation,** telle qu'on l'a vécue pendant la crise.
- ▲ **Continuer d'alimenter la page Web « Questions/réponses » produite par le MEQ.** Il aide à se gouverner. Le format est convivial et les informations, crédibles.

AXE 3 – LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

- ▲ L'enseignement à distance est particulièrement difficile pour les élèves à besoins particuliers. **Une solution alternative et souvent très efficace est une discussion téléphonique avec eux.**
- ▲ **Il est essentiel de mieux comprendre les raisons d'abandon et de tisser des filets de sécurité en amont afin de prévenir le décrochage.** Les niveaux d'anxiété des élèves ont généré de l'absentéisme, voire des abandons dans certains cas. Des relances téléphoniques personnalisées de la part d'enseignant ou de ressources professionnelles ont été effectuées pour favoriser la rétention de la clientèle.
- ▲ **Il faut assurer la pérennité du budget bonifié** afin d'offrir un soutien professionnel accessible et pouvant être intensifié selon les besoins, et ce, pour tous les élèves/personnes vulnérables ayant des défis sur le plan de la santé mentale.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

- ▲ **Ajouter des ressources professionnelles pour les services éducatifs complémentaires** (psychoéducateurs, psychologues, orthopédagogues, etc.).
- ▲ **Mettre en place un service national de type Programme d'aide aux employés (PAE)** pour les élèves en FGA-FP : « Programme d'aide aux élèves » qui pourrait correspondre à une ligne 1-800.
- ▲ Accroître les efforts pour **le dépistage et la réponse rapide** aux besoins de la clientèle vulnérable en tentant de **contourner le défi du virtuel et plutôt, de l'utiliser à bon escient.**
- ▲ **Favoriser une meilleure reconnaissance des acquis des adultes en emploi et des adultes qui possèdent déjà des compétences** en FGA (français, anglais, mathématique) et en FP (français, anglais, mathématique, logiciels).
- ▲ **Régler la problématique occasionnée par la mise en œuvre d'une nouvelle Info/Sanction sur l'arrêt de reconnaissance d'un cours de niveau inférieur diffusée en juillet 2020 par la Direction de la sanction des études.**

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Conserver la collaboration qui s'est développée, par la force des choses, **entre les différents milieux**, tous secteurs confondus (santé, éducation, communautaire, etc.).